



## 2018 - Quelle actualité pour votre filiale en Allemagne ? Comptabilité - Fiscalité - Droit économique et social

« Séminaire compact  
destiné aux décideurs  
et cadres qui gèrent  
des filiales allemandes  
ou qui souhaitent  
investir en Allemagne.

**Avec les changements fis-  
caux et sociaux récents**

*Idéal également pour  
les ETI/PME qui veulent*

### LES POINTS TRAITES

- Investir en Allemagne - quels avantages, quelles formes sociales?
- La comptabilité en Allemagne: Différences avec le PCG/IFRS
- Actualités comptables récentes (projets de la « GroKo »)
- Fiscalité des entreprises - Bases et changements récents
- Le droit des affaires et le droit social (pratique du SMIC)

### VOS INTERVENANTS

- **Christian SCHNEIDER, Wirtschaftsprüfer/CAC/EC**  
Fondateur de **Schneider & Partner**, Karlsruhe et Strasbourg
- **Ulrich MARTIN et Jörg LUFT, avocats allemands**  
Cabinet d'avocats franco-allemand **Epp & Kühl**, basé à  
Strasbourg, Baden-Baden, Sarreguemines, Paris, Cologne et

# Informations importantes pour toutes celles et ceux qui doivent prendre les bonnes décisions en Allemagne

## OBJECTIFS DU SEMINAIRE

L'Allemagne est le principal partenaire économique de la France: il existe plus que 2.500 filiales d'entreprises françaises en Allemagne, plus que dans n'importe quel autre pays du monde.

Malgré ce lien fort, l'Allemagne reste un marché dont l'environnement réglementaire n'est pas toujours transparent pour les entreprises françaises. Il existe de nombreuses différences en matière comptable, fiscale et juridique entre les deux pays. Par ailleurs, l'Allemagne offre une fiscalité avantageuse aux entreprises.

**L'objectif du séminaire est de vous familiariser avec les fondements de la comptabilité, de la fiscalité et du droit économique et social allemand.**

En s'appuyant sur vos connaissances des règles comptables françaises et du droit français, nous allons présenter le système réglementaire allemand en comparaison à celui de la France.

En outre, les thèmes juridiques suivants seront traités:

- Démarches en cas de rachat d'une entreprise allemande
- Comment fonctionne la GmbH, forme juridique la plus répandue en Allemagne?
- Bases du droit du travail et droit social, en particulier nouveautés telles que l'introduction du salaire minimum

Cette formation est idéale pour les collaborateurs responsables de filiales allemandes mais qui ne disposent que de peu ou pas de connaissances sur l'Allemagne.

L'objectif est de fournir une introduction détaillée sur les bases et les nouveautés de la comptabilité allemande. Ce séminaire comprend également une initiation aux différentes manières de penser et se comporter sur un plan professionnel dans les deux pays.

## DOCUMENTATION

Chaque participant recevra une documentation complète et détaillée des sujets présentés.

Cette documentation pourra également servir d'ouvrage de référence pour le travail quotidien.

## CIBLE

**Décideurs et cadres** représentant les fonctions de **direction générale, direction administrative et financière, contrôle de gestion** qui gèrent des filiales en Allemagne.

Pour leur travail quotidien, ils ont besoin d'avoir une culture générale solide en matière de comptabilité, fiscalité et droit allemand.

Par ailleurs, ce séminaire s'adresse également aux experts-comptables et commissaires aux comptes qui s'occupent de clients qui ont des filiales allemandes.

**Important:** Pour favoriser les échanges entre les participants, le **nombre de participants est limité à 10 personnes.**

## VOS INTERVENANTS



**Christian SCHNEIDER**

### **Cabinet Schneider & Partner**

Co-fondateur du cabinet basé à Karlsruhe/D et à Strasbourg/F, il est un des rares professionnels à disposer de la double qualification de Wirtschaftsprüfer en Allemagne et de Commissaire aux comptes/EC en France.

Il dispose d'une expérience de plus de 15 ans dans l'accompagnement d'entreprises des deux côtés du Rhin. Le conseil, l'expertise comptable et l'audit transfrontalier franco-allemands font partie de ses compétences clés.



**Maître Ulrich MARTIN**

### **Cabinet Epp & Kühl**

Maître Martin conseille les entreprises dans le domaine transfrontalier en droit commercial et droit des sociétés et également en matière de joint-ventures, et de rachat des sociétés (également les sociétés en difficultés). Il accompagne et représente ses clients dans le cadre de procédures d'arbitrage internationales.



**Maître Jörg LUFT**

### **Cabinet Epp & Kühl**

Maître Luft conseille dans les questions relevant du droit de la distribution franco-allemand, et du droit des baux commerciaux. Il est également responsable des domaines droit des contrats, droit social allemand, procédures judiciaires et recouvrement de créances.

# VOTRE PROGRAMME

## Séminaire d'une journée: 9h30 - 17h00

### INTRODUCTION

- Environnement politique et administratif en Allemagne
- Différences entre l'économie française et allemande
- Différences interculturelles de comportement
  - *Conseils pour éviter des malentendus interculturels dans la coopération franco-allemande*

### CADRE JURIDIQUE

- Avantages d'un investissement en Allemagne
- Formes de présence sur le marché allemand (établissement stable, succursale, société)
- Formes juridiques de sociétés
- La GmbH
  - Création
  - Nomination/révocation et responsabilités des gérants
  - Possibilité de nommer un « Prokurist » (fondé de pouvoir)
- Droit social
- Achat d'entreprises (incluant les sociétés en difficulté)

### LES COMPTES SOCIAUX ALLEMANDS

- Les obligations comptables en Allemagne
  - *L'organisation optimale de la comptabilité*
- Les fondements de la comptabilité allemande
  - Sources juridiques et influence du droit fiscal
  - Harmonisation au niveau européen
  - Modernisation du droit commercial (« BilMoG »)
- Structure et composition des comptes annuels
  - Spécificités du bilan et compte de résultat
    - *Reclassements et ajustements nécessaires dans le cadre d'un reporting/consolidation*
  - Contrats de construction
  - Les provisions (définition, valorisation)
  - Impôts différés

- Comptabilisation de certains postes du bilan et du compte de résultat (différences avec les règles françaises/IFRS)
  - Fonds commercial/*Goodwill*
  - Les frais de recherche et développement
  - Crédit-bail/leasing
- Impôts différés
- Etablissement/publication des comptes annuels
  - *Quelles sont les conséquences de la non-publication des comptes annuels?*

### AUDIT LEGAL - RÔLE DU WIRTSCHAFTS-PRÜFER

- Spécificités du commissariat aux comptes allemand
  - Nomination du *Wirtschaftsprüfer*
  - Le rapport d'audit
  - Autres spécificités
- Missions spéciales du *Wirtschaftsprüfer*

### FISCALITE DES ENTREPRISES

- *Leviers pour une optimisation fiscale en Allemagne*
- Changements actuels de la Loi de finances allemande 2016 et 2017
- La convention de double imposition entre la France et l'Allemagne
- L'impôt sur les sociétés (*Körperschaftsteuer*)
  - Fondements et mode de calcul
  - La lutte contre la sous-capitalisation
    - *Les prix de transferts entre la France et l'Allemagne*
- La taxe professionnelle (*Gewerbesteuer*)
- L'intégration fiscale - fondements et changements récents
- La fiscalité des sociétés de personnes
- Autres taxes et contributions
  - Les impôts directs
- Le contrôle fiscal en Allemagne

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION pour le Séminaire QUELLE ACTUALITE POUR VOTRE FILIALE EN ALLEMAGNE ?

## OUI, JE PARTICIPE AU SEMINAIRE SUR L'ALLEMAGNE

- **PARIS** Lieu: Epp & Kühl Bureau Paris, 4 rue Paul Baudry, 75008 Paris, Tél. 01.53.93.82.90  
Métro: St-Philippe du Roule (ligne 9)  
 Séminaire d'une journée le lundi 18 juin 2018, de 9h30 à 17h
- **STRASBOURG** Lieu: Schneider & Partner Strasbourg, 6 rue Auguste Lamey 67000 STRASBOURG,  
Tél. 03.90.40.38.17  
 Séminaire d'une journée le jeudi 14 juin 2018, de 9h30 à 17h

Nom, prénom

Nom de la société, fonction

Rue, évt. boîte postale

Code postal, ville, pays

Téléphone

Email

Lieu, date et signature

## POUR S'INSCRIRE

- **Inscription, renseignements et informations complémentaires:**
  - Email: [info@schneider-partner.fr](mailto:info@schneider-partner.fr)
  - Téléphone: **03.69.61.39.16**
- **Frais d'inscription: € 450,- pour les séminaires d'une journée, prix hors taxes.** Documentation, déjeuner, rafraîchissements et pauses café inclus.
- **Nombre d'inscriptions limité:** pour favoriser les échanges entre nous, le nombre de participants est limité à 10 personnes.

**Nombre de participants  
limité !**

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Les prix sont hors taxes (H.T.). Les frais d'inscription sont à régler dès réception de la facture. Dès réception du paiement, nous vous enverrons une confirmation finale. Après inscription, les annulations sont sans frais jusqu'à deux semaines avant la date du séminaire; après cette date, 50% des frais d'inscription sont dus pour une annulation jusqu'à une semaine avant le séminaire et la totalité au-delà. En cas d'annulation du séminaire par l'organisateur, la totalité des frais d'inscription est remboursée. Tout autre demande est exclue. Toute contestation éventuelle sera soumise aux tribunaux du ressort de Strasbourg.

**SCHNEIDER & PARTNER SAS, 6 rue Auguste Lamey, F - 67000 STRASBOURG**  
Tél.: +33-3.90.40.38.17 - [www.schneider-partner.fr](http://www.schneider-partner.fr) - [info@schneider-partner.fr](mailto:info@schneider-partner.fr)